

Image not found or type unknown



## separation avec bien immobilier commun

Par **bonyour**, le **06/10/2009** à **21:31**

Bonjour,

Mon amie et moi avons vécu pendant 4 ans dans une maison que nous avons achetée en commun à la même époque. Aujourd'hui elle me quitte et je veux garder la maison. Nous avons acheté celle-ci 25000 euros il y a 4 ans et avons fait des rénovations. Aujourd'hui mon amie voudrait la vendre largement au-dessus de sa valeur réelle, je pense car elle voudrait la mettre à 80000 euros pour la soulte, alors que je pense qu'elle n'en vaut au maximum que 50 à 60000 euros. Y a-t-il un moyen de la faire estimer à sa juste valeur, valeur qui servirait de base au calcul de la soulte que je devrais lui verser. Merci